

Vivre à St-Girons

juillet 2014

LE JOURNAL DE VOTRE VILLE



EN PREMIÈRE LIGNE

Nouveau mandat, nouvelle dynamique

- > Des aménagements d'envergure
- > Les améliorations de votre quotidien

> Le SGSC champion de France Honneur
et champion des Pyrénées Honneur,
une victoire collective !

et aussi...

- des travaux réussis
- > A ne pas manquer
- > Saint-Girons pratique



« Voici le premier numéro de « Vivre à St-Girons » depuis que, par leur vote de mars 2014 les Saint-Gironnais nous ont renouvelé leur confiance.

C'est à ce titre que nous avons souhaité consacrer le bulletin de liaison municipal au thème du nouveau mandat et de la dynamique dont il est porteur. Il témoigne de notre volonté de maintenir et de renforcer le contact et le dialogue avec chacun d'entre vous.

Vous souhaitez rencontrer des interlocuteurs à votre écoute ? Vous attendez des réponses à vos préoccupations et un confort optimal de vie quotidienne ? Nous nous employons à vous apporter ces réponses, pour autant qu'elles soient compatibles avec l'intérêt général.

Nous sommes en effet désireux d'un programme d'expansion et d'aménagement novateur pour notre ville. Nous allons d'ores et déjà veiller à mettre en place le dispositif nécessaire afin de pourvoir de manière efficace à l'entretien et aux réparations des espaces relevant de la responsabilité municipale.

Vous trouverez dans ce numéro quelques aperçus de nos axes de travail pour l'avenir de Saint-Girons ainsi que le calendrier de notre présence en mairie. Sachez en effet que mes adjoints et moi-même, tenons à être spécialement attentifs à tout ce qui vous concerne.

Enfin, j'aimerais vous faire part de ma volonté de voir s'exercer une véritable démocratie apaisée pour le bénéfice de tous. Le choix des urnes a fait que mon programme est devenu celui de tous les Saint-Gironnais. A l'intérieur de ce cadre, le droit à la parole reste, évidemment, l'apanage de tous, sans discrimination. »

**Le maire,
François Murillo**

Des aménagements urbains d'envergure

« La ville de Saint-Girons retenue sur deux programmes nationaux de rénovation »

> Politique de la ville

L'Etat vient de lancer un nouveau programme de politique de la ville au travers d'un dispositif visant la simplification et l'efficacité des interventions sur les quartiers à revaloriser.



> Façades traditionnelles rénovées donnant sur le Salat

La ville de Saint-Girons fait partie des 1300 zones ciblées sur le territoire français par ce dispositif ambitieux en parfaite adéquation avec le programme présenté par l'équipe élue en mars dernier.



> Jean-Michel Dedieu, conseiller municipal délégué aux travaux

En effet, les moyens débloqués par ce dispositif permettront de mener à bien de nombreux projets qui nous paraissent essentiels pour le renouveau de notre cité, projets fondés sur 3 piliers : le développement économique, le cadre de vie et l'aménagement urbain, la politique sociale et de santé.

Les élus et services municipaux s'attèlent en ce moment au montage d'un dossier de candidature afin de figurer parmi les 200 candidats qui seront retenus dès la rentrée pour bénéficier notamment de l'enveloppe ANRU (Agence Nationale de Rénovation Urbaine).

> Jardins partagés, moments fertiles

Ils sont opérationnels depuis le 2 avril 2014, jour de l'attribution des parcelles et de la remise des clés des box.

Leur objectif : renforcer les liens familiaux et créer un lieu d'échanges et de transmission des savoir-faire tout en consolidant les conditions de vie et l'adaptation de publics en difficultés. Ils favorisent la mixité sociale, culturelle et générationnelle dans le respect de l'environnement et du développement durable.

> De beaux résultats pour les jardins partagés de l'Arial

> Revitalisation des Centres-Bourgs

Notre ville fait également partie comme Lavelanet, des 300 secteurs présélectionnés par le dispositif AMI (Appel à Manifestation d'Intérêts) de revitalisation des centres-bourgs ; la mairie constitue donc en parallèle un second dossier pour entrer dans le « club » des 50 villes lauréates à la fin de l'année 2014.



> Travaux à l'école primaire Saint-Alary, avant la rentrée

La municipalité est conviée à un été studieux afin de répondre à ces opportunités. Nous vous donnerons de plus amples informations dans le prochain numéro de ce journal.



Les nouveautés à retenir

Des améliorations pour votre quotidien



Les employés municipaux améliorent et cultivent les espaces verts

> A votre service

- **Nouvelle organisation du « pôle service à la population »** au rez-de-chaussée de la mairie, écran dans le hall d'accueil donnant le programme hebdomadaire, site internet municipal plus ergonomique (forte fréquentation du site),
- **mise en place d'une astreinte** des services municipaux le week-end, Plan Communal de Sauvegarde, pour une meilleure réactivité de la commune face aux différents risques ou aléas majeurs (inondations, canicule...),
- **réception d'administrés par le maire** sur 2 demi-journées pour les problèmes, urbanistiques et politiques, permanence d'élus le premier et troisième vendredis du mois,
- **nouvelle grille horaire du Temps Activité Périscolaire** afin de mieux répondre aux attentes des parents et des enfants,
- **ouverture prochaine de la structure multi-accueil** par le biais intercommunal.

> En actions

- **Début du chantier de la piscine couverte** à la fin de l'été,
- **travaux d'aménagement de l'école Saint-Alary** (trottoir et toilettes), des chemins de Martinet et de Montgauch,
- **service opérationnel de « détagage »**,
- **équipement** progressif en véhicules « propres » pour remplacer l'ancien parc,
- **renforcement** des services techniques et de la **police municipale** par l'embauche de 3 contrats d'avenir (financés par l'Etat),
- **création d'un poste d'adjoint** au cadre de vie et au développement durable,
- **création d'une MOUS** (Maîtrise d'Oeuvre Urbaine et Sociale) pour sédentariser les familles des gens du voyage installées de longue date, avec des enfants scolarisés,
- **service de transport** fonctionnel et en constante amélioration à l'ancienne gare.

> En questions

- **Voierie, entretien des espaces** : s'adresser aux services techniques,
- **sur les thématiques économiques et urbaines** : le maire reçoit régulièrement 2 demi-journées par semaine,
- **les permanences des adjoints** se tiennent le premier et troisième vendredis de chaque mois. Pour la prise de rendez-vous avec les adjoints, s'adresser auprès de **Madame Marie-José Pujol** au secrétariat général de la mairie : **05 61 04 03 21**,
- **accueil des services sociaux** CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) : ouvert tous les jours. **Madame Nathalie Auriac**, adjointe en charge du CCAS reçoit sur rendez-vous.

> La parole aux groupes de l'opposition

Bernard GONDRAN

La majorité du conseil municipal a décidé de vous envoyer cette revue grâce au concours rémunéré par vos soins de la chargée de la communication qui y travaille, toute l'année. Par contre, les minoritaires sont prévenus le soir à 21h30 pour proposer un article pour le lendemain matin. Est-ce un bon exemple de la démocratie participative socialiste ? Quoi de neuf depuis l'élection de mars 2014 ? Pour les HLM qui se construisent route de Lacourt, vous paierez deux fois 84000 euros et un « tournez à gauche » pour l'arrêt des bus et une voie piétonne et cyclable nécessaire à la sécurité des futurs habitants. Rien pour le centre-ville et rien pour l'usine de Lédar. L'aquagym le matin a été supprimée et la piscine d'été fermée le matin. Dans l'ensemble, vous pensez que la ville est bien entretenue ? Attention, ne vous promenez pas en ville après 2h du matin, des bandes rodent et cassent en toute impunité. C'est notre nouvelle richesse !

Dominique ANTRAS « A St-Girons, l'humain d'abord ... »

Les résultats des élections municipales soulèvent deux questions :

- Quelle est notre légitimité d'élue quand plus d'un(e) Saint-Gironnais(e) sur trois n'a pas voté ?
- La représentation est-elle démocratique quand la liste PS occupe 76% des sièges avec 50% des voix exprimées, la liste de droite 20.6% avec 37.6% des voix et la liste de gauche 3.4% avec 12.4% des voix ?

Pour pallier ce déficit démocratique, comment associer les Saint-Gironnais(e) aux décisions municipales et intercommunales ?

L'élue de la liste « A St-Girons, l'humain d'abord ... » pose la question à la majorité municipale.

> La palme aux Verts et Noirs



Le SGSC vient d'offrir aux Saint-Gironnais deux titres revigorants. Les « lions verts » de l'Ovalie couserannaise sont désormais Champions de France Honneur et Champions des Pyrénées Honneur. La cuvée rugby-

sytique locale 2014 s'avère décidément exceptionnelle, au terme d'une saison palpitante.

> Pour des travaux réussis, demandez une autorisation !

Changement de toiture, création d'une ouverture, véranda, abri de jardin, extension, transformation d'une grange en habitation... toutes constructions ou travaux modifiant l'aspect actuel d'un bâtiment sont soumis à autorisation d'urbanisme : permis de construire ou déclaration préalable.

Ces formalités permettent de **garantir que les travaux seront sans incidence pour la sécurité publique**, que les équipements (eau, électricité, assainissement...) répondront aux usages souhaités et n'entraîneront aucun conflit d'usage avec le voisinage. Il s'agit également de **veiller à l'intégration architecturale des projets dans le tissu urbain**.

Si des travaux réalisés en infraction sont relevés par l'autorité compétente et qu'ils ne peuvent être régularisés, il s'agit d'un délit qui fera l'objet d'un procès-verbal d'infraction.

En revanche, si ces travaux paraissent régularisables, une mise en demeure de régularisation pourra vous être signifiée.

Si l'instruction du dossier déposé après la mise en demeure révélait qu'il n'est pas conforme, le tribunal correctionnel condamnerait les personnes concernées à démonter la construction et à revenir à l'état initial.

Avant d'envisager des travaux, déposez un dossier de demande d'autorisation d'urbanisme auprès de la mairie qui le transmettra à la Direction Départementale des Territoires pour instruction.

La Délégation Territoriale du Pays du Couserans peut répondre aux interrogations relatives aux demandes d'autorisation d'urbanisme les **mardis et jeudis matins de 9h à 12h, sur rendez-vous**. **Contactez le 05 34 14 33 80.**

> Hippocollecte, année 2



> Collecte hippomobile, à cheval sur le respect de l'environnement !

Pour la deuxième année consécutive la collecte des cartons se fait en hippomobile. Economie de carburant et développement durable sont toujours d'actualité, sans compter le côté pittoresque de ce véhicule responsable qui anime les rues de la capitale couserannaise.

> Saint-Girons pratique

Horaires mairie

Du lundi au jeudi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h15.
Le vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.
> **05 61 04 03 20**

Les élus reçoivent

les 1^{er} et 3^{ème} vendredis du mois de 14h à 17h.
> Pour prendre rendez-vous :
05 61 04 03 20

Collecte des déchets verts

La collecte des déchets verts s'effectue tous les 15 jours par les agents municipaux, selon le calendrier ci-dessous.

>> Renseignements : **05 61 66 14 13**

ZONE 1 : mercredi, départ 7h - Camion benne

Rue Villefranche, avenue Galliéni, lotissement du Parc, Beaugard, lotissement de l'Arial, avenue de la Résistance et lotissements de la plaine d'Eycheil, Campas et Sières, Magarat, boulevard Frédéric Arnaud, Aunac, Tivoli, avenue Paul Laffont, Claire Colline, rue Trinqué, Aulot, Lycée et lotissement Galy Carles, boulevard périphérique, lotissement de Brossolette.

>> **Les 9 et 23 juillet - 6 et 20 août - 3 et 17 septembre**

ZONE 2 : jeudi, départ 7h - Camion benne

Avenue René Plaisant, Croix Rouge, impasse du Bardeau, lotissement du Pont du Baup, chemin des Lauriguères, avenue Henri Bernère, allée des Tilleuls, impasse Mermoz, lotissement du Marsan, impasse Douce France, allées Pierre Sémard, avenue Maréchal Foch et lotissements du haut de Lédar, avenue Aristide Bergès.

>> **Les 10 et 24 juillet - 7 et 21 août - 4 et 18 septembre**

ZONE 3 : vendredi, départ 7h - Petit plateau (accès difficiles)

Petites rues : rue Mistral, rue Saint-Valier, rue du Pujol, parc du Tribunal, petit chemin de Pujole, impasse des Jacinthes, avenue de Saint-Lizier, impasse Nungesser et Coli, rue Charles Péguy et chemin des Lauriguères.

>> **Les 11 et 25 juillet - 8 et 22 août - 5 et 19 septembre**

Collecte des objets encombrants

Juillet : le **23**, quartier de Lédar

Août : pas de ramassage aux particuliers

Septembre : le **3**, centre-ville ; le **10**, quartier d'Aulot ; le **17**, quartiers de Sières et Beaugard ; le **24**, quartier de Lédar.

> A ne pas manquer

19 - 20 juillet : Fête du Balejou <<

20 juillet : Puces • Champ de Mars <<

22 juillet : Tour de France 2014 <<

25 > 28 juillet : Grandes Fêtes de Saint-Girons <<

31 Juillet > 8 août : Festival RITE <<

1 > 3 août : Autrefois le Couserans <<

6 et 7 août : pétanque : Grand Prix des commerçants <<

7 août : Théâtrales en Couserans • salle Max Linder <<

9-10 août : Salon des Antiquités et de la Brocante • Parc des expos <<

17 août : Puces • Champ de Mars <<

31 août : Marathon des Oussaillès <<

Retrouvez l'information sur les événements de votre ville sur le site de la mairie,

www.ville-st-girons.fr



« Vivre à St-Girons », Journal de la Ville de Saint-Girons - Juillet 2014
Directeur de publication : F. Murillo - Conception : mairie de Saint-Girons
Assistance à la réalisation : Campardou - Crédits photos : mairie de Saint-Girons
Imprimé sur papier fabriqué à partir de bois issus de forêts gérées durablement -
Imprimerie Fabbro, 16 rue des Jacobins, 09200 Saint-Girons.